

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 26 juin 2023 à 21 h 00
Salle du conseil – mairie

L'an deux mille vingt-trois et le 26 juin à 21 heures et 00 minutes, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. André VERGÉ.

Présents :

- Véronique CAPRON, 1^{ère} adjointe,
- Gérald CARTEYRADE, conseiller municipal,
- Loïc GELÉ, conseiller municipal,
- Laurent NOIROT, conseiller municipal,
- René PRADET, 2^{ème} adjoint,
- Serge TILLOLES, conseiller municipal,
- André VERGÉ, Maire,
- Joël VIGNES, conseiller municipal.

Excusée :

- Sandrine JUILA, conseillère municipale,
- Alain KAMINSKI, conseiller municipal (procuration à André VERGÉ).

Secrétaire de séance : Véronique CAPRON.

ORDRE DU JOUR

1. Travaux rénovation places du village,
2. Subvention société de chasse,
3. Salle des fêtes : point sur la suite à donner,
4. Questions diverses.

* _ * _ *

TRAVAUX RÉNOVATION PLACES DU VILLAGE

Rapporteur : M. André VERGÉ, Maire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, **ACCEPTE** les devis de l'entreprise ORTEU pour la rénovation des places du village : 10 414.50 € HT et 1 825.00 € HT.

SUBVENTION SOCIÉTÉ DE CHASSE

Rapporteur : M. André VERGÉ, Maire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, **ATTRIBUE** une subvention exceptionnelle de 500.00 €.

SALLE DES FÊTES : POINT SUR LA SUITE A DONNER

Rapporteur : M. André VERGÉ, Maire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, **DÉCIDE** de ne pas changer la rampe de chauffage défectueuse. L'assemblée **SOUHAITE** continuer l'étude du dossier de la rénovation de la salle des fêtes.